

A.S.A de Guillebeaux
Mairie
33 580 ST SULPICE DE GUILLERAGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 28 Février 2023 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Guillebeaux s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr SOURISSE Jean Daniel

M. DUBOS Nicolas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_1

Objet : Approbation du compte administratif du Président

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr DUBOS Nicolas après s'être fait présenter :

- * le Budget Primitif,
- * le détail des mandats délivrés,
- * les bordereaux de titres de recette,
- * le Compte Administratif.

Considérant que Mr SOURISSE Jean Daniel, ordonnateur, a normalement administré, pendant le cours de l'exercice écoulé, les finances de l'Association, en provisionnant le recouvrement de toutes les créances et en n'ordonnant que les dépenses justifiées,

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 3 - Voix contre : 0] décide :

D'APPROUVER l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen et DECLARE toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr DUBOS Nicolas

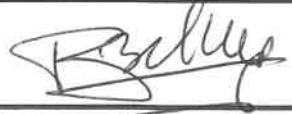



Le Président,
Mr SOURISSE Jean Daniel

ASA DES GUILLEBEAUX
Mairie
33580 ST SULPICE
DE GUILLERAGUES

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date :28 Février 2023.....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BABIN PATRICE LE PETIT CHABAN 33580 ROQUEBRUNE	Secrétaire		
MR DUBOS NICOLAS 12 LE BOURG 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		
MR SOURISSE JEAN DANIEL MESTRUGUET 33180 STE GEMME	Président		
MR SOURISSE YOANN LE BARRICAYRE 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		

A.S.A de Guillebeaux
Mairie
33 580 ST SULPICE DE GUILLERAGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 28 Février 2023 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Guillebeaux s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr SOURISSE Jean Daniel

M. DUBOS Nicolas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_2

Objet : Affectation du résultat de l'exercice

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr SOURISSE Jean Daniel, Président, après avoir examiné le Compte Administratif 2022 et avoir constaté :

- le résultat de fonctionnement à affecter :
 - * résultat de l'exercice : 4 119.85 €
 - * résultat antérieur : 24 403.83 €
 - * TOTAL A AFFECTER : 28 523.68
- le besoin de financement de la section d'investissement :
 - * solde d'exécution cumulé : 5 912.30 €
 - * solde des restes à réaliser : 0,00 €
 - * Total du BESOIN DE FINANCEMENT: 0 €

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0], décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

- * couverture du besoin de financement de la section d'investissement 0 €
- * affectation complémentaire en "réserves" : 0,00 €
- * reste sur excédent de fonctionnement à reporter au BP 2023: 28 523.68 €

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr DUBOS Nicolas

Le Président,
Mr SOURISSE Jean Daniel

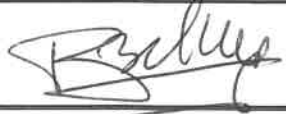



ASA DES GUILLEBEAUX

Mairie
33580 ST SULPICE
DE GUILLERAGUES

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 28 Février 2023

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BABIN PATRICE LE PETIT CHABAN 33580 ROQUEBRUNE	Secrétaire		
MR DUBOS NICOLAS 12 LE BOURG 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		
MR SOURISSE JEAN DANIEL MESTRUGUET 33180 STE GEMME	Président		
MR SOURISSE YOANN LE BARRICAYRE 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		

A.S.A de Guillebeaux
Mairie
33 580 ST SULPICE DE GUILLERAGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 28 Février 2023 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Guillebeaux s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr SOURISSE Jean Daniel

M. DUBOS Nicolas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_3

Objet : Approbation du compte de gestion du receveur

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr SOURISSE Jean Daniel, Président, après s'être fait présenter le compte de gestion du Receveur,

CONSTATE que les écritures et résultats de l'exercice comptable sont conformes aux émissions de mandats et de titres de recettes effectués par l'ASA au cours du même exercice.

CONSTATE que les résultats sont identiques à ceux du Compte Administratif.

Le Syndicat après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0], décide de donner "quitus" de sa gestion pour l'exercice 2022 au Receveur de l'Association.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr DUBOS Nicolas

Le Président,
Mr SOURISSE Jean Daniel

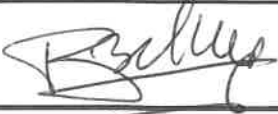



ASA DES GUILLEBEAUX

Mairie
33580 ST SULPICE
DE GUILLERAGUES

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date :.....28 Février 2023

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BABIN PATRICE LE PETIT CHABAN 33580 ROQUEBRUNE	Secrétaire		
MR DUBOS NICOLAS 12 LE BOURG 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		
MR SOURISSE JEAN DANIEL MESTRUGUET 33180 STE GEMME	Président		
MR SOURISSE YOANN LE BARRICAYRE 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		

A.S.A de Guillebeaux
Mairie
33 580 ST SULPICE DE GUILLERAGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 28 Février 2023 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Guillebeaux s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr SOURISSE Jean Daniel

M. DUBOS Nicolas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_4

Objet : Vote du Budget Primitif 2023

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr SOURISSE Jean Daniel, Président, se fait présenter le projet de Budget primitif 2023,
Le Président demande aux membres du Syndicat de bien vouloir se prononcer chapitre par chapitre sur ce budget prévisionnel.
Considérant que ce budget est à l'équilibre et que l'ensemble des dépenses et recettes sont justifiés,


Le Syndicat après avoir en avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le budget primitif 2023

D'AUTORISER le Président, en tant que besoin, à effectuer à l'intérieur de chaque chapitre les virements de crédit qui s'avèreraient nécessaires.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr DUBOS Nicolas



Le Président,
Mr SOURISSE Jean Daniel

ASA DES GUILLEBEAUX





Mairie
33580 ST SULPICE
DE GUILLERAGUES



Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date :28 Février 2023.....

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BABIN PATRICE LE PETIT CHABAN 33580 ROQUEBRUNE	Secrétaire		
MR DUBOS NICOLAS 12 LE BOURG 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		
MR SOURISSE JEAN DANIEL MESTRUGUET 33180 STE GEMME	Président		
MR SOURISSE YOANN LE BARRICAYRE 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		

A.S.A de Guillebeaux
Mairie
33 580 ST SULPICE DE GUILLERAGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 28 Février 2023 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Guillebeaux s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr SOURISSE Jean Daniel

M. DUBOS Nicolas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_5

Objet : Approbation du contrat de service avec l'ADHA 24

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr SOURISSE Jean Daniel, Président, se fait présenter le projet contrat de service proposé par l'Association Départementale d'hydraulique Agricole (ADHA 24) avec les différentes missions conventionnées et les bases tarifaires 2023.

Considérant que l'ASA ne dispose pas des ressources internes pour réaliser ces missions essentielles au fonctionnement de la structure.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER le contrat de service proposé par l'ADHA 24.

De DONNER pouvoir au Président de signer les documents se rapportant à l'adhésion à l'ADHA 24 et au contrat de service 2023.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr DUBOS Nicolas





Le Président,
Mr SOURISSE Jean Daniel

ASA DES GUILLEBEAUX
Mairie
33580 ST SULPICE
DE GUILLERAGUES

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 28 Février 2023

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BABIN PATRICE LE PETIT CHABAN 33580 ROQUEBRUNE	Secrétaire		
MR DUBOS NICOLAS 12 LE BOURG 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		
MR SOURISSE JEAN DANIEL MESTRUGUET 33180 STE GEMME	Président		
MR SOURISSE YOANN LE BARRICAYRE 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		

A.S.A de Guillebeaux
Mairie
33 580 ST SULPICE DE GUILLERAGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 28 Février 2023 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Guillebeaux s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr SOURISSE Jean Daniel

M. DUBOS Nicolas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2023_S_6

Objet : Approbation de la tarification 2023

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr SOURISSE Jean Daniel, Président, se fait présenter le dossier de gestion de l'année 2022 avec l'analyse des coûts de revients des charges fixes et des charges variables de fonctionnement.

Après analyse de ces éléments, il est proposé de retenir la tarification suivante pour l'année 2022 :

- Charges Fixes : 250,00 € HT / souscription
 - * 100 € HT / hectare à la fin du mois JUIN
 - * 100 € HT / hectare au mois de JUILLET
 - * 50 € HT / hectare au mois de novembre avec la consommation
- Consommation : 0,14 € HT / m³, appel en novembre

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0], décide :

D'APPROUVER cette tarification pour l'année 2023

D'INFORMER les adhérents de l'ASA de cette tarification.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr DUBOS Nicolas

Le Président,
Mr SOURISSE Jean Daniel
ASA DES GUILLEBEAUX

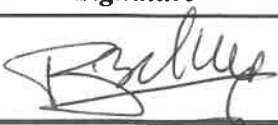



Mairie
33580 ST SULPICE
DE GUILLERAGUES

DELIBERATION N° 2023_S_7

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 28 Février 2023

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BABIN PATRICE LE PETIT CHABAN 33580 ROQUEBRUNE	Secrétaire		
MR DUBOS NICOLAS 12 LE BOURG 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		
MR SOURISSE JEAN DANIEL MESTRUGUET 33180 STE GEMME	Président		
MR SOURISSE YOANN LE BARRICAYRE 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		

A.S.A de Guillebeaux
Mairie
33 580 ST SULPICE DE GUILLERAGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 28 Février 2023 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Guillebeaux s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr SOURISSE Jean Daniel

M. DUBOS Nicolas est élu secrétaire de séance.

Objet : Approbation de la liste des souscriptions

Le Syndicat de l'Association, réuni sous la présidence de Mr SOURISSE Jean Daniel Président, se fait présenter liste des souscriptions permettant d'établir le Rôle annuel.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0], décide d'approuver la liste des souscriptions suivantes :

EARL	DELA TREILLE	DUBOS	Nicolas	25
EARL	LE BARRICAYRE	SOURISSE	Yoann	7
EARL	LE PETIT CHABAN	BABIN	Patrice	7.60
SCEA	MONTARICHARD	SOURISSE	Jean Daniel	29.40

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,
Mr DUBOS Nicolas

Le Président,
Mr SOURISSE Jean Daniel

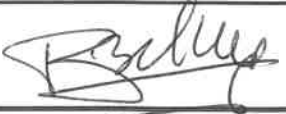



ASA DES GUILLEBEAUX

Mairie
33580 ST SULPICE
DE GUILLERAGUES

Acte rendu exécutoire compte tenu de la publication le et de l'envoi au service de tutelle. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours, dans les deux mois qui suivent la date d'affichage, au Tribunal Administratif de Bordeaux.

Liste d'émargement du syndicat

Date : 28 Février 2023

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BABIN PATRICE LE PETIT CHABAN 33580 ROQUEBRUNE	Secrétaire		
MR DUBOS NICOLAS 12 LE BOURG 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		
MR SOURISSE JEAN DANIEL MESTRUGUET 33180 STE GEMME	Président		
MR SOURISSE YOANN LE BARRICAYRE 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		

A.S.A de Guillebeaux
Mairie
33 580 ST SULPICE DE GUILLERAGUES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU SYNDICAT**

Séance du 28 Février 2023 à 14H00

Nombre de membres du Syndicat	
En exercice	4
Présents	4
Représentés	0
Absents	0

Le Syndicat de l'A.S.A de Guillebeaux s'est réuni au siège social de l'A.S.A sous la présidence de Mr SOURISSE Jean Daniel

M. DUBOS Nicolas est élu secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2022_S_8

Objet : demande de dépôt de dossier FRANCE AGRIMER

La société IDE a fait une proposition à l'ASA de Guillebeaux, pour un montant de 7 096.50 € HT soit 8 515.80 € TTC.

Le Syndicat après avoir délibéré, [Abstention : 0 - Voix pour : 4 - Voix contre : 0], décide - DE DEPOSER ce devis sur la plateforme France Agrimer, volet sécheresse.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Mr DUBOS Nicolas



Le Président,




Mr SOURISSE Jean Daniel

ASA DES GUILLEBEAUX

Mairie
33580 ST SULPICE
DE GUILLERAGUES

Liste d'émargement du syndicat

Date : 28 Février 2023

<i>Nom</i>	<i>Fonction</i>	<i>Pouvoir</i>	<i>Signature</i>
MR BABIN PATRICE LE PETIT CHABAN 33580 ROQUEBRUNE	Secrétaire		
MR DUBOS NICOLAS 12 LE BOURG 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		
MR SOURISSE JEAN DANIEL MESTRUGUET 33180 STE GEMME	Président		
MR SOURISSE YOANN LE BARRICAYRE 33580 SAINTE GEMME	Vice Président		